



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 12927

Texte de la question

M Guy Beche appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur la situation du groupe PSA En effet, le president-directeur general du groupe a rappele, le 19 avril dernier, que PSA etait le premier contribuable de France, comparant sa situation a celle de Renault. Cependant, personne n'a oublie les nombreuses suppressions d'emplois auxquelles PSA a procede au cours des dix dernieres annees. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui communiquer : 1o l'impot paye chaque annee depuis dix ans par le groupe ; 2o l'evaluation du cout social, indemnites diverses, pertes de cotisations sociales, d'impots sur le revenu de la politique de suppression d'emplois ; 3o le cout economique pour les regions d'implantation des etablissements du groupe, par exemple chute de la contribution logement, montants des loyers non couverts du fait de la politique d'aide au retour au pays d'origine, et perte de loyers et logements restes vacants, pertes d'emplois dans le commerce, l'artisanat, la fonction publique, les pertes sur les contributions, taxes apprentissage et cotisation formation, contribution versement transports, etc.

Texte de la réponse

Reponse. - Les dispositions des articles L 103 et L 111 du livre des procedures fiscales relatifs a la publication d'informations individuelles portant sur l'impot sur les societes ne permettent pas de repondre a la question posee par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Beche Guy](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12927

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 1989, page 2205